

PUBLIC

Salariés du secteur sanitaire et médico-social

Pré requis

Accessible à tous

DUREE et EFFECTIF

28h00 (4 jours)

Groupe de 4 à 10 participants

LIEU

Dans votre établissement

DATES et HORAIRES

A votre convenance

COÛT

3985 € HT/Groupe

+ Frais kilométriques facturés aux frais réels au-dessus de 30 km

ÉVALUATION ET VALIDATION

A l'issue de la formation, le participant ayant satisfait aux exigences certificatives se voit délivrer un certificat d'acteur PRAP 2S

La prolongation du certificat est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des compétences » tous les 24 mois

Intervenant (e) :

Formateur PRAP 2S, certifié INRS

OBJECTIFS

Être force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans son établissement, en relation avec le document unique

Décrire les risques de son métier, d'observer, de décrire, d'analyser sa situation de travail et de proposer des améliorations

D'Accompagner la mobilité de La personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi « ALM »

CONTENU

L'intérêt de la prévention en repérant les différents enjeux

Les risques de son métier

Connaissance des dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Observation d'une situation de travail pour identifier les situations dangereuses afin de proposer des améliorations de la situation de travail

L'Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi :

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

METHODES PEDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur des exposés-débats, études de cas, exercices pratiques en sous-groupes

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéo projecteur, ordinateur, tableau blanc, charges inertes : Caisses avec et sans poignées, tout autre objet correspondant à l'activité de l'établissement et les aides techniques associées (lits médicalisés, fauteuil roulant, fauteuil repos, lève- personne électrique ou suspendu sur rail, drap de glisse, verticalisateur...)